



INDUSTRIE & SERVICES

ENVIRONNEMENT



Les poubelles débordent
et les recycleurs évoquent
une situation de crise.

INDUSTRIE & SERVICES

Les poubelles débordent et les recycleurs évoquent une situation de crise

- Le Salon Pollutec, qui s'est achevé vendredi, a servi de tribune aux recycleurs pour exprimer leur ras-le-bol.
- Ils dénoncent une politique publique menant au blocage et réclament une période de transition.

ENVIRONNEMENT



Myriam Chauvot
mchauvot@lesechos.fr

Plus question d'enfourer les problèmes, la décharge est pleine. Pollutec, le Salon qui a rassemblé jusqu'à vendredi à Lyon les entreprises de l'environnement, a servi de tribune aux recycleurs pour exprimer leur ras-le-bol et faire passer des messages en attendant le projet de loi issu de la feuille de route économie circulaire, en cours de rédaction.

L'édition 2018 du Salon a ainsi été marquée par une table ronde de la profession fort animée, organisée au moment où Brune Poirson visitait le Salon. Si la secrétaire d'Etat à la Transition écologique et solidaire a longuement visité les stands, elle n'est pas passée par celui de Federec, la fédération des recycleurs, qui ont dénoncé une situation de crise.

Car les poubelles françaises débordent, les déchets refusés par des décharges s'accumulent le long des routes, et des usines de recyclage s'arrêtent car leurs déchets résiduels après tri ne trouvent plus de place en incinération ou en enfouissement. « S'ils n'ont plus d'exutoires, les recycleurs doivent les stocker chez eux et en quelques jours, les usines s'arrêtent faute de place », a souligné Dominique Maguin, président de la Confédération des métiers de l'environnement. Derichebourg, le leader français du recyclage des métaux, a par exemple dû arrêter deux sites de broyage de véhicules hors d'usage.

Pas de souplesse

L'arrêt des importations chinoises de déchets étrangers a gonflé le volume des déchets en déshérence, mais ce n'est pas la seule raison. « Chaque année, la capacité d'enfouissement diminue en France car des décharges ferment et on n'en crée pas de nouvelles », rappelle Philippe Maillard, président de la Fédération des activités de la dépollution et de l'environnement (Fnade). Dans ce contexte contraint, il a été mis fin à la souplesse qui existait quand, en fin d'année, une décharge dépassait son quota annuel d'enfouissement. Et « les douanes ont inventé une nouvelle taxe ! » s'est indigné Jean-Luc Petithuguenin, vice-président de Federec. « On a vu soudain des directions régionales et interdépartementales de l'environnement débarquer dans des décharges, décréter que les plastiques ou papiers-cartons s'y trouvant étaient des "déchets non autorisés" et les taxer à 151 euros la tonne, comme ceux des décharges illégales ! »

Les outils français de tri actuels valorisent en moyenne 50 % des déchets industriels banals. Ces derniers se revendent de 110 à 130 euros la tonne et « monter à 95 % de tri coûterait 400 euros la tonne. Les industriels et les collectivités locales sont-ils prêts à payer l'addition ? » résume celui qui est aussi président-fondateur de Paprec Recyclage.

Combustible alternatif, la France à la traîne

Tous les acteurs de la filière réclament une période de transition. « Pour avoir des centres de tri et de recyclage plus performants il faut 4,5 milliards d'euros d'investissement, ça ne se fait pas en un jour ! s'agace Philippe Maillard. Et les débouchés des matières recyclées sont insuffisants. » De fait, les industriels boudent les matériaux recyclés. Ils ne consomment, par exemple, que 300.000 tonnes de plastique recyclé par an, contre 3,5 millions de tonnes de plastique vierge. Quant aux déchets ultimes, ils pourraient être broyés pour faire du combustible alternatif, le « CSR ». « Mais alors que l'Allemagne utilise le CSR pour produire de l'électricité verte, en France, faute de débouchés, on ne produit que 400.000 tonnes de CSR pour une capacité de production installée d'un million de tonnes ! » dénonce Jean-Luc Petithuguenin. Les chaudières à CSR n'émergent toujours pas dans l'Hexagone. Résultat : cette année, la France va enfouir 18,5 millions de tonnes de déchets. « Nous sommes tous mobilisés sur l'objectif de réduire de 50 % l'enfouissement d'ici à 2025, insiste Philippe Maillard. Mais si nous sortons 7,5 millions de tonnes de déchets des décharges, où allons-nous les mettre ? » ■



Les équipementiers du recyclage créent un club

Le recyclage est appelé à monter en puissance en France, mais cela profitera-t-il aux équipementiers français de la filière ? Pas sûr. C'est pourquoi ce secteur de PME (les vingt premiers acteurs représentent 400 millions de chiffre d'affaires) s'organise et crée un club. Car si les équipementiers français sont bons à l'international, « *ils ont plus de mal en France, où les clients achètent trop souvent des équipements étrangers* », note Christian Traisnel, qui dirige le pôle de compétitivité Team2.

Il y a quelques années, Vauché, une PME de Sedan (Ardennes), a ainsi équipé le plus gros centre de tri du Brésil, à São Paulo, mais pas Charleville-Mézières, situé à 30 kilomètres... Pourtant, le secteur est dynamique, à l'instar de Pellenc qui va lancer chez lui, à Pertuis (Luberon), un des seuls démonstrateurs au monde de démantèlement automobile, comprenant une machine de tri innovante. « *Ce club va identifier les blocages pour les lever et travailler sur l'image* », conclut Christian Traisnel.



Cette année, la France va enfouir 18,5 millions de tonnes de déchets, mais ils s'accumulent aussi le long des routes et dans les usines de recyclage qu'ils contraignent à l'arrêt faute de place pour stocker les déchets ultimes. Photo Jean Claude Moschetti/RÉA